

EGYTE

Il est temps d'instaurer la démocratie

A l'instar d'autres nations arabes, l'Egypte souffre d'un taux élevé de pauvreté et d'analphabétisme qui entraîne un manque de connaissance et de conscience des droits de l'homme. Le pays souffre également à cause d'un ensemble de valeurs et de traditions étroitement liées, exemplifiées par la soumission et la dépendance. Il va sans dire que cela empêche tout processus démocratique et entrave la créativité et la liberté de pensée, et donc, empêche l'amélioration et le développement. Il existe de nombreux obstacles sociaux et culturels à la sécurité humaine (entre autres, la prévalence d'allégeances tribales, ethniques et familiales), mais le gouvernement et ses politiques constituent les principales menaces politiques.

Association nationale pour les droits de l'homme et le développement

Amir Salem

Les autorités gouvernementales : un obstacle politique

Il est facile d'identifier les autorités gouvernementales comme le principal obstacle politique au mouvement des droits de l'homme. L'Egypte a connu une pléthore de slogans nationalistes, dont la plupart sont proches du chauvinisme et de la démagogie. Ces slogans sont caractérisés par des affirmations contradictoires, si bien que même pendant les pires époques de dépendance et de subordination, les régimes égyptiens déclaraient solennellement qu'ils protégeaient l'indépendance et la souveraineté nationales. La plupart des régimes ont adopté la logique du parti unique. Dans le meilleur des cas, il y avait divers partis qui luttaient contre le parti majoritaire au pouvoir, qui contrôlait tout. Aujourd'hui, les conséquences de ces régimes et leur logique sont l'absence évidente de participation populaire, l'absence de liberté de pensée et d'expression, sous toutes ses formes, ainsi que l'absence de liberté de réunion et de formation d'organisations et de groupes indépendants. La capacité de la société et des individus à créer et à nourrir des initiatives individuelles et de groupes en a été affaiblie, au point que la société est devenue isolée et dépourvue de tous outils ou méthodes de participation aux affaires publiques et politiques. Les égyptiens sont impuissants lorsqu'il s'agit de réclamer des droits et libertés démocratiques.

Les systèmes juridiques arabes actuels peuvent facilement faire de l'application des conventions internationales des droits de l'homme un exploit irréalisable. Les faiblesses et les lacunes des constitutions arabes, accompagnées d'un arsenal de lois restrictives des libertés et dont la logique première est de protéger la sécurité intérieure, présentent un autre obstacle de taille à tout mouvement des droits de l'homme. En même temps, dans une tentative d'acquiescer de l'acceptabilité au niveau international, certains Etats œuvrent en vue de la signature de conventions internationales, quand bien même ils n'y croient pas et n'ont nullement l'intention de les appliquer. De telles initiatives font partie de l'habillage de bilan des régimes, qui sert à leur donner l'apparence d'Etats modernes respectueux des droits de l'homme. Cette attitude concourt également à saper les mouvements des droits de l'homme récemment créés.

Pour une réforme basée sur la conciliation

La réforme sociale est un vaste processus qui requiert un consensus de la part des partenaires responsables de la réalisation des objectifs souhaités.

Un élément crucial du processus de détermination de l'orientation et des objectifs de tout programme de réforme sociale est une analyse fouillée de la nature des dynamiques sociales ainsi que de la carte de la classe économique et sociale, la part des individus de l'ensemble des ressources sociales nationales et du produit intérieur total, relativement au volume de la dette intérieure et extérieure. Une telle analyse pousse la vision du développement social complet vers la réalisation d'une amélioration considérable et mesurable d'indicateurs sociaux spécifiques. Cependant, pareille analyse doit aller de pair avec la comparaison de la part des individus du produit intérieur brut (en Egypte, selon la Banque mondiale, celle-ci était de 1 200 USD par an en 1999) avec celle des états voisins. Cette comparaison nous permet d'aspirer à un revenu par habitant encore plus élevé et à une répartition plus juste de ces ressources et biens.

La généralisation de la pauvreté

Les rapports sur le développement international nous informent que la proportion de la pauvreté en Egypte atteint 33,9%, tandis que la pauvreté absolue est de 7,6% ; ainsi, le total des personnes souffrant de la pauvreté sous toutes ses formes est de 41,5% de l'ensemble de la population (Banque mondiale, 1999). Il est également bien connu que 96% de la population n'occupent que 4% de la surface foncière totale. En outre, la proportion d'individus ayant besoin que l'on pourvoie à leurs besoins, c'est-à-dire dépendants du revenu d'une tierce personne, atteint 77%, soit la proportion la plus élevée à l'échelle mondiale (Banque mondiale, 1999). Il y a toujours une répartition inégale des ressources économiques et des biens, avec 20% de la population qui possèdent 70% des terres.

La généralisation de la pauvreté est le principal défi auquel sont confrontés les mécanismes de réforme. La pauvreté va généralement de pair avec le chômage, la malnutrition, l'analphabétisme, le non-respect des droits des femmes, des problèmes d'ordre environnemental et l'accès limité aux services sociaux et sanitaires. Ces facteurs contribuent à l'augmentation des niveaux de maladies et des taux de mortalité ainsi qu'à la baisse de la productivité économique. La pauvreté est aussi directement liée à la répartition spatiale, au logement inadéquat ainsi qu'à l'utilisation inappropriée et la répartition illogique des ressources naturelles.

La pauvreté et les valeurs sociales

La tendance générale des valeurs sociales continue d'être caractérisée par les principes patriarcaux exemplifiés par l'obéissance et la soumission à l'autorité. La grande majorité des égyptiens n'ont pas les rudiments de la lecture et de l'écriture, ainsi que des aptitudes de pensée critique et de libre-expression. Cela entraîne une participation faible et inefficace aux affaires publiques et un sérieux manque de conscience qui sont en définitive le résultat d'abus des mécanismes du pouvoir et de la propriété disproportionnée des ressources.

Le cercle de la corruption

L'Egypte connaît un élargissement du cercle de la corruption au sein même de l'appareil gouvernemental et entre le gouvernement et le secteur privé. Ce phénomène a atteint des niveaux qui menacent le développement et forment une barrière autour de l'amélioration sociale et économique ainsi que de la réforme démocratique.

La participation triangulaire

La participation, telle qu'implicitement définie plus haut, n'est rien d'autre que l'entrelacement de trois principaux facteurs complémentaires : le gouvernement, la société civile et le secteur privé. Leur relation est semblable à celle entre les côtés d'un triangle équilatéral. Le triangle symbolise l'importance de l'équilibre et de la coopération face au conflit d'intérêts qui constitue un frein à l'intégration sociale et augmente la marginalisation et l'intolérance. On peut citer, entre autres facteurs entravant l'équilibre des intérêts, un ensemble de faiblesses qui déforme les côtés du triangle.

L'Etat est hégémonique et exerce un contrôle total, s'appuyant sur son appareil bureaucratique pour permettre à l'Exécutif d'interférer dans les domaines législatif et judiciaire.

La société civile est prise entre confusion conceptuelle, désorganisation et incapacité à s'autofinancer. Elle continue à se réorganiser et à se chercher un rôle en tant que partenaire véritable et stratégique du développement humain.

Le secteur privé ne reconnaît pas le concept de capital social, qui fixe les conditions et les mécanismes du marché intérieur pour garantir sa durabilité et sa capacité compétitive.

Pour renforcer une société civile qui apporte des garanties juridiques et politiques, il faut :

- De la démocratie et de la décentralisation pour le développement humain
- Une participation populaire réelle dans la prise de décision politique et le développement humain, en garantissant la participation des groupes sociaux faibles et marginalisés et de ceux les plus sujets à la pauvreté, comme les femmes et les enfants.
- L'élaboration et l'amendement des lois qui sont en contradiction avec les concepts démocratiques et avec les principes de participation et de droits de l'homme.
- L'importance de permettre la liberté d'expression, la liberté de réunion et la formation de partis et de groupes.

Les responsabilités des Ong

Dans le processus de renforcement de la société civile, et afin de réaliser un développement humain juste et équilibré, les Ong ont d'importantes responsabilités, telles que :

- Initier et exécuter des projets à court et à long termes, pour susciter la sensibilisation populaire de certains membres d'Ong et de la société en général. Et aussi, organiser des formations sur la participation populaire effective à l'administration sociale et à la prise de décision politique.
- Motiver les Ong elles-mêmes et l'Etat dans tous les projets et activités ciblant le développement social et humain.
- Assumer un rôle de suivi populaire, en collaboration avec les autorités gouvernementales, sur le travail et les réalisations de l'Etat.
- Axer les efforts sur la recherche de moyens d'autofinancement auprès de la communauté locale, pour avoir le plus haut degré d'indépendance possible.

- Donner en exemple des Ong de référence et initier des projets pionniers dans les domaines de la lutte contre la pauvreté, le chômage, l'analphabétisme, et dans l'apport de perspectives d'emploi.
- Libérer les énergies créatives des Ong ainsi que de nouvelles initiatives en leur épargnant la bureaucratie. Se focaliser sur les organisations à la base et les appuyer.
- Veiller à ce que le rapport entre les Ong et les bailleurs de fonds soit basé sur la coordination et la coopération mutuelle, fondées sur l'égalité et le partenariat, et dans lesquelles les Ong des pays développés n'ont pas l'avantage sur les Ong locales. Cela suppose que la démocratie et la participation sociales jouent un rôle crucial dans le processus de développement, et est réalisé en donnant priorité aux besoins locaux réels basés sur le développement juste et équilibré.

La réforme politique et le dialogue démocratique

Le régime politique égyptien est parfaitement conscient que les mouvements nationaux et démocratiques tels que les partis, les syndicats, les organisations de la société civile, ainsi que les écrivains et les penseurs, réclament depuis des décennies une réforme politique et démocratique complète. Ils réclament le passage d'un Etat monopartite dans lequel l'appareil sécuritaire contrôle la législation, les institutions et les organisations, à un Etat civil moderne où tous les citoyens sont égaux devant la loi et où les organes législatif et judiciaire jouissent d'indépendance. C'est un Etat dans lequel tous les citoyens sont partenaires de l'élaboration des politiques et de la prise de décision, fondées sur son respect des droits civils et humains, sans aucune discrimination entre les individus en raison de leurs croyances religieuses, leur sexe, leur race, leur classe sociale ou leurs orientations politiques.

Le mouvement démocratique national se réserve le droit de lutter pour une réforme démocratique, politique et sociale complète, et de demander au Parti national démocratique officiel de faire figurer la réforme en tête de ses priorités. Cela est particulièrement pertinent, compte tenu de la nouvelle vision et du nouvel engagement que le Parti a déclarés pour lui-même. Une telle démarche constituera la base d'un dialogue ouvert entre le Gouvernement et les partis de l'opposition ainsi que les organisations de la société civile. Il convient de noter que, lors des première et deuxième conférences de la justice tenues dans les années 1980, tous les partis de l'opposition tels que le National Progressive Tagamu' Party et le New Al Wafd Party, ainsi que les syndicats des avocats et des journalistes, les syndicats de la magistrature, et les organisations des droits de l'homme, ont réclamé au Gouvernement une réforme politique démocratique. Les plus importantes de leurs revendications sont les suivantes :

- Modifier la législation pour être en conformité avec le Pacte international sur les droits civils et politiques, le Pacte sur les droits économiques, sociaux et culturels, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, la Convention sur les droits de l'enfant, la Déclaration sur le droit au développement, et tous les autres accords relatifs aux droits et libertés auxquels l'Egypte s'est engagés.
- Lever l'Etat d'urgence en vigueur en Egypte depuis des années. Supprimer les cours de sûreté de l'Etat et limiter les procès militaires aux situations de guerre et de crise générale. Libérer tous les prisonniers et tous les détenus qui n'ont pas été jugés.

- Fournir des garanties légales et politiques pour former des partis, des syndicats, des associations et toutes autres formes de groupes civils pacifiques, et assurer leur indépendance totale.
- Libérer les médias du contrôle étatique et permettre l'établissement de sociétés médiatiques privées.
- Autoriser le dialogue et le débat politiques dans les médias, entre les partis politiques, les organisations de la société civile et les groupes des droits de l'homme.
- Voter des lois et politiques appropriées pour garantir des élections libres et justes, afin d'ouvrir la voie à un système multipartite et à la participation au gouvernement, ce qui permettra le transfert de l'autorité à d'autres.
- Faire superviser toutes les élections (présidentielles, parlementaires et gubernatorial) par des organes judiciaires indépendants, et œuvrer en vue de l'application du principe de l'égalité de chances des citoyens pour exercer leurs droits politiques, y compris le droit d'être nommé et élu à une charge.
- Etablir une séparation totale entre le National Democratic Party au pouvoir et l'Etat et ses institutions. Cette mesure doit s'accompagner de la renonciation par le Président à son poste de chef du Parti, pour être le chef de tous les citoyens égyptiens, et de la limitation des pouvoirs de l'Exécutif conformément à la Constitution.
- Voter des lois sur la gouvernance locale, pour stimuler la participation populaire sans ingérence des appareils exécutif ou sécuritaire, ou contrôle du National Democratic Party. Ces lois devraient permettre l'exercice d'élections libres et directes et la participation à l'administration locale ainsi que la supervision populaire de l'Exécutif.
- Réformer et modifier les politiques économiques et sociales relatives aux salaires, à la santé et à l'éducation, qui menacent la qualité de vie des citoyens ordinaires et élargissent le cercle de la pauvreté et du chômage, en œuvrant à l'application de plans alternatifs pour le développement humain et social pour réaliser la justice sociale et protéger tous les droits économiques et sociaux des citoyens.